



DOSSIER DE PRESSE

Conseil Municipal du 5 avril 2018

BUDGET PRIMITIF 2018 de la Ville de Bègles

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain

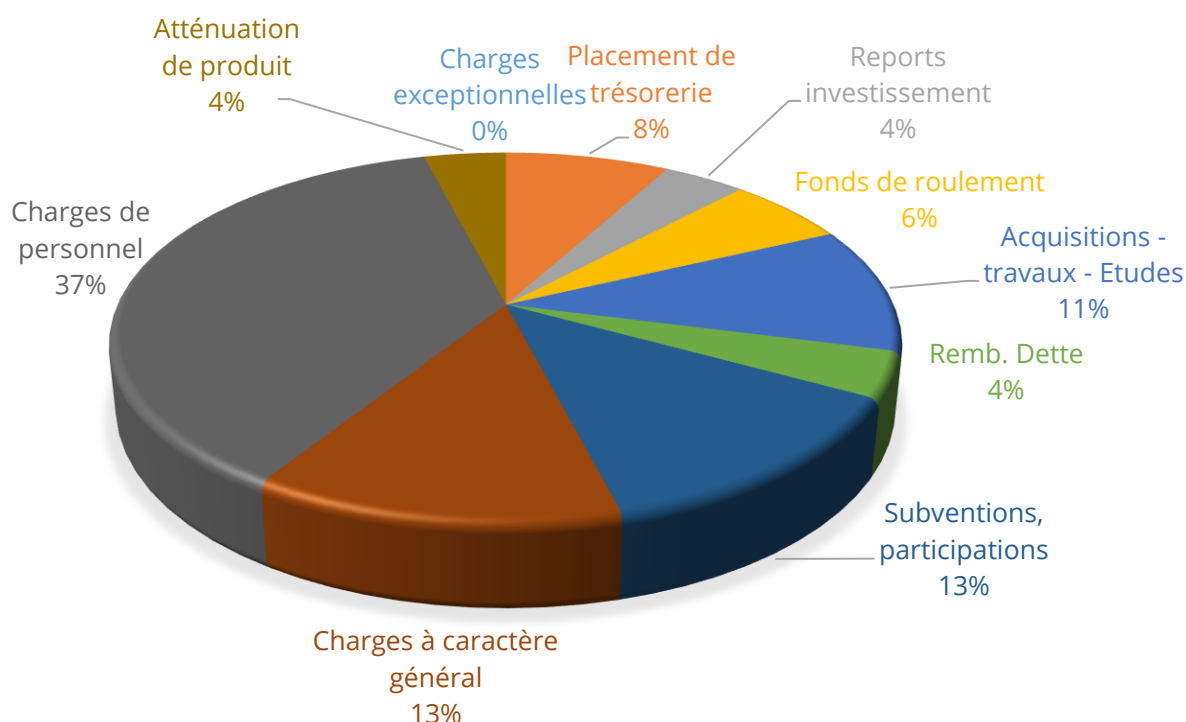


Un budget ambitieux au service des Béglais

50 millions d'euros, c'est le montant du budget adopté par les élus municipaux réunis en Conseil le 5 avril. Il est bâti autour des piliers qui fondent l'action municipale depuis le début du mandat en 2014 pour assurer une haute qualité de services aux Béglais : Education, Démocratie Participative, Citoyenneté active (sport et culture), Inclusion sociale, Petite Enfance.

Répartition des dépenses

Dont dépenses réelles de fonctionnement : 34,834 M€ (+1,2% = croissance maîtrisée)



Contact Presse :

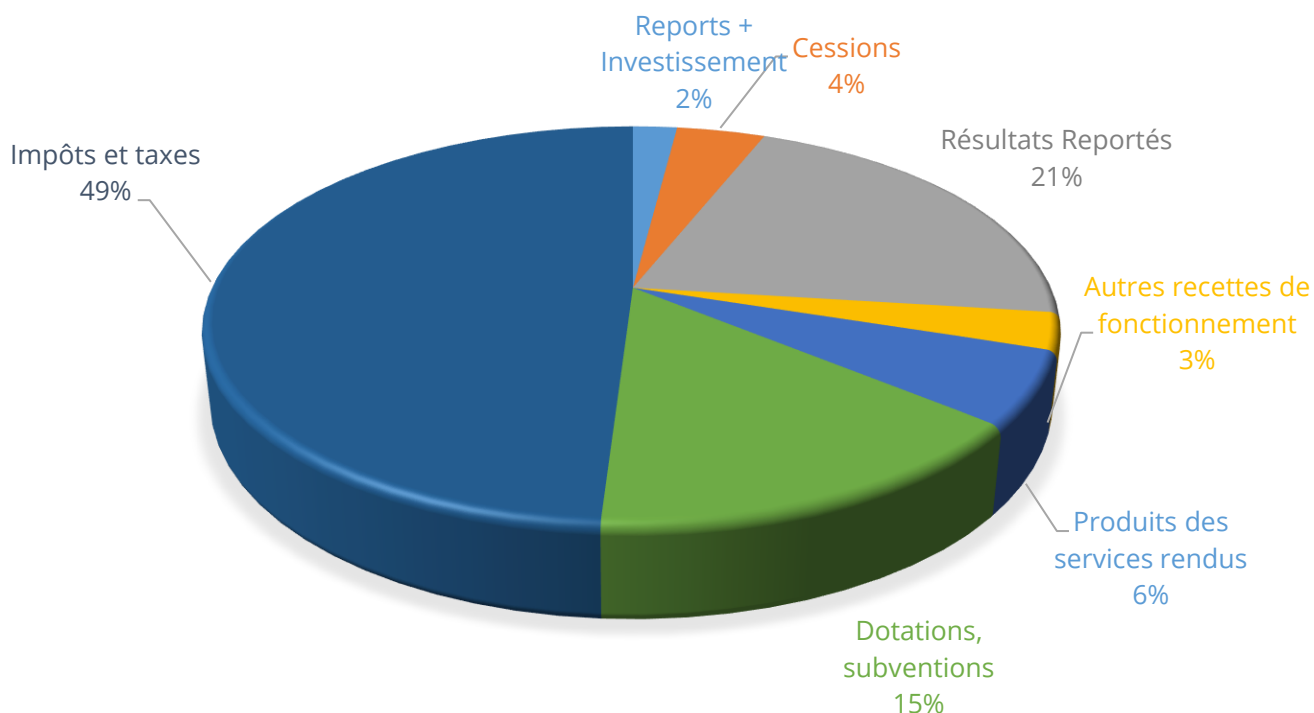
Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



Répartition des recettes

Dont recettes réelles de fonctionnement : 44,538 M€



15,817 M€ de dépenses d'investissement

4,315M€ pour les associations et établissements publics (+1,2%)

456€ En cours de la dette par habitant (*Moyenne par habitant pour les communes de même strate : 1091€*)

5 ans Capacité de désendettement (*Moyenne par habitant pour les communes de même strate : 10 ans*)

Désengagement de l'Etat

8,7 M€ cumulés depuis 2010 (17,4 M€ fin 2020)

- Pas de recours à l'emprunt
- Pas d'augmentation des impôts

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



Principaux investissements 2018

Education : 1,2 M€ pour les écoles

- ➔ pour développer l'accueil de nouveaux enfants dans les écoles existantes, et garantir le dédoublement des classes de CP :
 - **200.000 €** pour création d'une salle à Salengro pour faire face à l'ouverture d'une classe
 - **200.000 €** pour création d'une autre classe dans le groupe scolaire Paul Vaillant Couturier

Avec des subventions de Bordeaux Métropole à hauteur de 50%.

- ➔ pour rénover les établissements scolaires :
 - **147.500 €** dans les écoles maternelles
 - **558.500 €** dans les écoles élémentaires
 - **99.000 €** en matière de restauration (travaux et matériel)
- ➔ **154.000€** pour le maintien, à un niveau élevé, des partenariats spécifiques avec le tissu local associatif dans le cadre de la semaine de 4,5 jours (activités périscolaires).



Citoyenneté active : 2 projets majeurs pour 1,9M€ et hausse des subventions aux associations

- ➔ **Culture : 1 M€** pour la Cité Cirque dans le Bâtiment 7 de Terres Neuves réhabilité et aménagé dans le cadre de l'ORU Terres Neuves pour accueillir le projet culturel et social Chapit'O autour de la thématique du cirque développée à partir de l'Esplanade ;
- ➔ **Sport : 0,9 M€** pour la construction des vestiaires du stade du Haut-Verduc, parachevant l'opération de modernisation des installations sportives inaugurées par la création d'un terrain synthétique en 2016, ainsi que la création d'un puits d'arrosage

Par ailleurs, les travaux de maintenance des installations culturelles et sportives s'élèvent à plus de 140.000€.

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain





Le futur BT 7 – Chapit'O dédié aux arts du Cirque

➔ **Associations** : globalement, le montant de subventions versé aux associations passe de **4,266 M€ à 4,315 M€** en 2018, en augmentation de **1,2%**.

De plus, le niveau déjà significatif des subventions doit être mis en perspective de tous les avantages en nature accordés aux associations qui totalisent 1,3 M€ soit un soutien supplémentaire correspondant à **26%**.

Exemples de soutiens:

- *Comités de quartiers : les locaux et les soutiens logistiques en faveur des comités de quartiers représentent 4 fois la valeur de la subvention à la fédération (22.000 € contre 6.000 €)*
- *Le Secours Populaire et les Restos du Cœur reçoivent une participation financière sans commune mesure avec la mise à disposition de leurs locaux (valeur respectivement : 16.000 €/an et 14.000 €/an)*
- *La Mission Locale, les Amis de Supercoop, Cycles et manivelles, Arcins Entreprise bénéficient d'une mise à disposition gracieuse de locaux*

Inclusion sociale : 1,8M€ en faveur des solidarités

La ville intervient dans le champ de la solidarité principalement au moyen de ses deux structures que sont le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Social, dont les moyens financiers sont maintenus voire renforcés :

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



- ➔ **1 M€ pour le CCAS** qui assumera désormais la gestion des relations financières avec les associations de ce secteur
- ➔ **0,766 M€ pour l'Estey**, dont le prochain contrat de projet, validé par la CAF, poursuivra ses missions en direction de tous les publics, dont la jeunesse.



Les partenariats avec les acteurs de l'insertion professionnelle et le monde économique, qui ne font plus l'objet des compétences communales mais intercommunales, sont toutefois poursuivis mais avec quelques réajustements.

A NOTER : *La vitalité du tissu économique à Bègles traduite par un nombre d'emplois supérieur à la population active béglaise est le fruit de l'attention de la Ville aux conditions de pérennisation et de développement du tissu économique local depuis de nombreuses années.*

*Pour illustration, les entreprises béglaises vont créer **2.575 nouveaux emplois d'ici 2022 (+29%)** contribuant ainsi au développement de la consommation locale.*

Petite Enfance

- ➔ 106 000€ pour l'entretien et l'équipement en matériel des crèches municipales

L'année 2018 sera également une année de transition pour le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales avec la mise en œuvre d'un pilotage territorial de la convention pour l'ensemble des domaines couverts par l'aide à la famille.

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



Autres engagements structurants

Patrimoine communal, bâtiments et espaces publics, opération d'aménagement Bordeaux Euratlantique

- Plus de **410.000 €** seront consacrés aux **bâtiments** autres que les écoles
- **485.000€** seront engagés en 2018 pour le plan de rénovation du réseau d'éclairage public, permettant notamment de réaliser des **économies d'énergie**
- **200.000 €** de travaux d'aménagement de réseaux et de voiries incluant le mobilier d'agrément
- **102.000€** pour accompagner les travaux d'extension de la ligne C du tramway
- **90.000€** sont consacrés aux espaces verts et aux projets de maraîchage urbain
- **100.000€** seront affectés à la première tranche de la transformation de la place de Bray
- **50.000€** de subventions aux pépinières d'entreprises Technowest et Unitec qui proposent un accompagnement à l'implantation de nouvelles entreprises innovantes, notamment en matière d'environnement, à la Cité Numérique et au Parc Newton, aux côtés de l'EPA Bordeaux Euratlantique.



Travaux en cours rue Lapelleterie.

Développement durable, inclusion sociale

- **100.000€** pour la poursuite des économies d'énergie dans les bâtiments communaux
- **200 000€** d'investissements sur le réseau d'éclairage en matière d'économie d'énergie
- **44.000€** pour la sensibilisation de la plus jeune génération aux gestes du tri, par l'installation de 8 tables de tri des bio déchets dans les écoles maternelles (après les écoles élémentaires en 2017)
- **100.000€** affectés à plusieurs bâtiments municipaux dans le cadre du plan Ad'Ap, favorisant l'inclusion sociale des personnes à mobilité réduite.

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



FOCUS : 4,6M€ de moyens mutualisés avec la métropole

Au-delà des transferts obligatoires de compétence liées à la loi MAPTAM, La Ville de Bègles a **choisi de mettre en commun des moyens d'action avec d'autres communes**, sous le pilotage de la Métropole. **La mutualisation permet de stabiliser l'évolution des charges pour réaliser le même niveau de service.** Elle permet également de bénéficier de prestations techniques de haut niveau et de retombées positives liées à l'intégration dans une entité plus vaste et plus puissante. Ces transferts de moyens, opérés depuis 2015, sont évalués à **4,6 M€ fin 2017**, soit :

- **1,2 M€** de transferts de compétences (Voirie, Port, Musée, GEMAPI, aires des gens du voyage)
- **3,4 M€** de mutualisations au titre des cycles 1 et 2 (Système d'information, Propreté, Espaces Verts, Commande Publique)

En 2018, prendra effet le transfert des espaces dédiés à tous modes de déplacement (chemins communaux), et la mutualisation du service finances au titre du cycle 3. L'impact sera globalement de 95.000 €.

La commune bénéficie également des retombées des budgets d'investissement métropolitain :

- **le FIC** (Fonds d'Investissements Communaux), une enveloppe budgétaire d'investissements sur le territoire communal négociée globalement et priorisée par la Ville, incluant l'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage, les travaux d'économie d'énergie en matière d'éclairage public, la rénovation des chaussées sur voiries communales, l'achat et la pose de mobiliers d'agrément dans les espaces publics.

A ce titre, 295.000 € seront dépensés dans les travaux des rues Renaudel et Lapelleterie.

- **le CODEV** (Contrat de Co développement), des investissements d'ampleur décidés en fonction des priorités politiques métropolitaine impactant le territoire communal, notamment le Plan Vélo métropolitain avec un maillage de parkings vélo et d'abris vélo sécurisés, et l'animation du réseau des Maisons de la Mobilité, la création de voies vertes et de pistes cyclables, la rénovation énergétique des logements, des études de circulation, la participation à l'abattoir d'Hourcade.

A ce titre, la première tranche relative à la requalification de la rue Marc Sangnier représentera un investissement de 882.000 € en 2018.

Contact Presse :

Mairie de Bègles – Service Communication et Protocole
Suzanne Galy : S.Galy@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 12